Lettre de Demande de Soutien pour le Lac de Montbel

Projet d'aménagement sur le lac constant de Montbel (09/Ariège)

Menace imminente sur ses Biotopes ; ses zones humides ; son« bois de la Fajane » (relique ancienne forêt avant construction lac) ; sa flore ; sa faune ; 102 espèces d'oiseaux, 10 espèces batraciens ; 9 espèces reptiles ; 22 espèces de chauves-souris (23 en Ariège, 35 en France).

Demande de soutien auprès de personnalités publiques, professionnels de l'environnement, associations environnementales, politiques, artistes ... au collectif À pas de loutre à s'opposer au projet d'aménagement d'un complexe hôtelier de luxe dans la zone du lac constant de Montbel (09 Ariège).

Le schéma directeur touristique du lac de Montbel élaboré par la communauté des communes du pays de Mirepoix en 2017 préconisait explicitement de protéger les zones d'intérêt du lac à niveau constant (réserve naturelle ou arrêté de protection de biotope) et de prendre en compte les données recueillies par l'ANA (Association des Naturalistes de l'Ariège), dans le cadre de la réalisation de l'inventaire de la biodiversité. Cette étude élaborée sur deux ans par l'ANA et des bénévoles (2018-2020) a confirmé l'important intérêt écologique du site.

Malgré ces orientations prévues, les responsables territoriaux ont proposé, par le biais de AAA (Agence Ariège Attractivité) à l'entreprise Coucoo cette même zone pour s'y implanter. Nous déplorons que les observations et orientations de départ aient été aussi vite mises de côté. Nous déplorons que nos responsables territoriaux ne convergent pas à ce qui est exprimé de plus en plus fort au niveau régional, national, européen, mondial. Il est nécessaire d'arrêter de vouloir maîtriser, exploiter profiter financièrement des espaces naturels et des écosystèmes.

A l'heure actuelle, le développement économique ne doit plus se faire au détriment de la nature. Les infrastructures prévues sur le lac constant de Montbel, (accès pour voiturettes électriques, réseaux d'assainissement, d'électricité, d'eau) desservant chaque cabane, perturberont inévitablement les subtils réseaux de ces écosystèmes, et cela en dépit de certaines mesures et précautions envisagées.

La présence humaine huit mois de l'année ne permettra plus la tranquillité dont a besoin le lieu pour la vie qui s'y développe.

Coucoo avance une démarche écoresponsable. La démarche écoresponsable pour ce lieu est de ne pas s'y implanter.

C'est ce qu'avait souligné la MRAe Occitanie (Mission régionale d'autorité environnementale) qui a mis en garde Coucoo dans la procédure de la révision du PLU de Montbel quant au risque de mettre en péril la biodiversité du secteur avec la réalisation de ce projet :

« La MRAe rappelle que seul l'évitement strict de tout aménagement, dans les secteurs à enjeux écologiques forts, permet de préserver les espèces et habitats d'espèces patrimoniaux. » (Avis 2 MRAe p.8)

Pour les aigrettes garzettes, les foulques, les tritons palmés, marbrés, les grèbes huppées, les rainettes méridionales, les sarcelles d'hiver, les 6 espèces de pics, les couleuvres helvétiques, les genettes communes, les agrions porte-coupe, les anax napolitains, les pachas à deux queues, les 21 espèces de chauve-souris, les grenouilles rousses, les loutres qui passent, les hérons cendrés, les martin pêcheurs, les pies grièches, le potamot luisant, la nitelle hyaline, les hêtres, les cormiers, le mazus pumilus et tous les autres qu'on ne cite pas...

Vous trouverez joints à cette lettre des documents et des liens vous permettant d'avoir tous les éléments pour décider si vous choisissez de nous soutenir.

Nom:	Signature :
INOITI :	Signature :